

Envoyé en préfecture le 23/03/2020

Reçu en préfecture le 27/03/2020

Affiché le

ID : 029-212901011-20200309-2020_02_17-DE



(Finistère)

Landéda, le 26 février 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mars 2020

TARIFS PARTENARIAT ABERS 2020

RAPPORT N°17/2020-02

Abers 2020 va se dérouler du 3 au 5 juillet 2020. Cette fête maritime qui a attiré plus de 30 000 personnes en 2016 sur deux jours se positionne en troisième après Brest et Douarnenez.

Ce moment de convivialité placé sous l'égide de la Commune et de son comité consultatif composé d'élus et d'habitants est encore cette année dans l'esprit initial d'une fête familiale et gratuite.

1. FINANCEMENTS PRIVES

Afin de financer cette manifestation, la Commune peut solliciter des financements privés moyennant des prestations.

Ainsi il est proposé dans le dossier de partenariat les offres suivantes :

- Matelot : - 500 € (Pot d'accueil, réseaux sociaux, site web Landéda, 2 repas)
- Bosco : 501 à 1 000 € (Pot d'accueil, réseaux sociaux, site web Landéda, 4 repas, portique d'entrée, programme, 4 tickets balade en vedette des Abers)
- Capitaine : 1 001 à 1 500 € (Pot d'accueil, réseaux sociaux, site web Landéda, 6 repas, portique d'entrée, programme, 6 tickets balade en vedette des Abers, tour interne au site)
- Pacha : + 1 501 € (Pot d'accueil, réseaux sociaux, site web Landéda, 8 repas, portique d'entrée, programme, 8 tickets balade en vedette des Abers, tour interne au site, privatisation de l'espace VIP, tours extérieures, presse)

Ces tarifs entrent dans la régie communale créée à cet effet.

A ce partenariat s'ajoute les dons qui sont défiscalisés à hauteur de 60% pour les entreprises et de 66% pour les particuliers.

Je propose au conseil municipal d'adopter les tarifs de partenariat ci-dessus.

2. FINANCEMENTS PUBLICS

La commune peut également solliciter des financements publics auprès du conseil départemental du Finistère et du conseil régional de Bretagne.

Je propose d'autoriser Madame le Maire à solliciter toutes les subventions disponibles pour le financement du projet.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Nombre de membres

en exercice = 23

Présents = 18

Votants = 22

Délibération du conseil municipal

N°17/2020-02

Réunion du 9 mars 2020

TARIFS PARTENARIAT ABERS 2020

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la Commune,

Etaient présents : David KERLAN, Jean-Luc CATTIN, Anne POULNOT-MADEC, Bernard THEPAUT, Laurent LE GOFF, Alexandre TREGUER, Daniel GODEC, Pierre-Louis LE CAM (arrivé à 18h28), Philippe MARTIN, Solange PELLEN, Isabelle POUILLAIN, Jean-Pierre GAILLARD, Danièle FAVE, Céline PRONOST (arrivée 18h04), Hervé LOUARN, Philippe COAT, Philippe MASQUELIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. Erwan GUIZIOU donnant procuration à M. David KERLAN

M. Christophe CARIOU donnant procuration à Mme Céline PRONOST

Mme Cathy LARIDAN donnant procuration à Mme Anne POULNOT-MADEC

Mme Rachel MARZIOU donnant procuration à M. Philippe MARTIN

M. Ronan CORBEL

M. Daniel GODEC a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Mme le Maire,

Considérant que les membres du Conseil municipal décident par 22 voix pour,

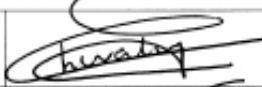
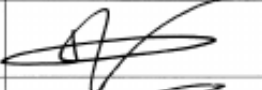
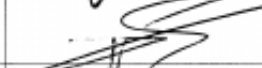

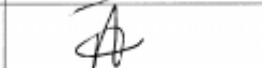
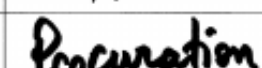
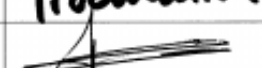


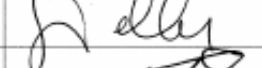

M. Alexandre TREGUER, Rapporteur et entendu,

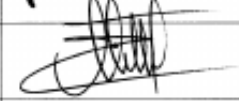


DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal adopte les tarifs de partenariat suivants :

- Matelot : - 500 € (Pot d'accueil, réseaux sociaux, site web Landéda, 2 repas)
- Bosco : 501 à 1 000 € (Pot d'accueil, réseaux sociaux, site web Landéda, 4 repas, portique d'entrée, programme, 4 tickets balade en vedette des Abers)
- Capitaine : 1 001 à 1 500 € (Pot d'accueil, réseaux sociaux, site web Landéda, 6 repas, portique d'entrée, programme, 6 tickets balade en vedette des Abers, tour interne au site)
- Pacha : + 1 501 € (Pot d'accueil, réseaux sociaux, site web Landéda, 8 repas, portique d'entrée, programme, 8 tickets balade en vedette des Abers, tour interne au site, privatisation de l'espace VIP, tours extérieures, presse)

ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter toutes les subventions disponibles pour le financement du projet auprès du conseil départemental du Finistère et du conseil régional de Bretagne.

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
CATTIN Jean-Luc	
POULNOT - MADEC Anne	
THEPAUT Bernard	
LARIDAN Cathy	Procuration
TREGUER Alexandre	
LE GOFF Laurent	
PELLEN Solange	
MARTIN Philippe	
GODEC Daniel	
LE CAM Pierre-Louis	

POULLAIN Isabelle	
CORBEL Ronan	Absent
GUIZIOU Erwan	Procuration
MARZIOU Rachel	Procuration
CARIOU Christophe	Procuration
GAILLARD Jean-Pierre	
FAVÉ Danielle	
PRONOST Céline	
LOUARN Hervé	
MASQUELIER Philippe	
COAT Philippe	